

Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc.

Rapport annuel 1982



Table des matières

Faits saillants consolidés	1
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président et directeur général	4
Rapport des vérificateurs	6
État consolidé des résultats	7
État consolidé des bénéfices non répartis	8
État consolidé de l'évolution de la situation financière	9
Bilan	10
Notes aux états financiers	12
Information sectorielle	19
La direction	20

Siège social

1, Complexe Desjardins
Bureau 1519, Tour Sud
Case postale 152
Montréal, Québec
H5B 1B3
Téléphone (514) 842-8091

Administration générale

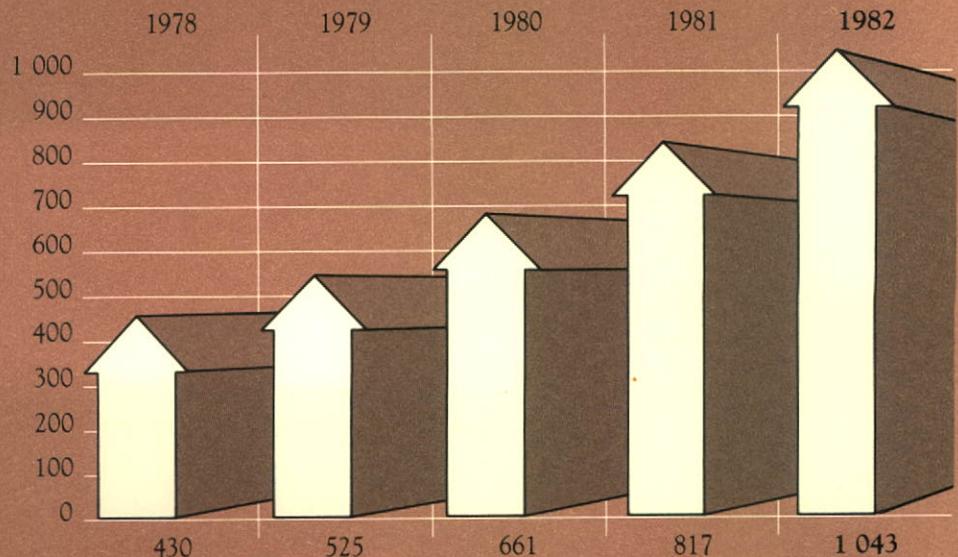
10,871, rue Salk
Montréal-Nord, Québec
H1G 4Y2
Téléphone (514) 322-3500

Faits saillants consolidés

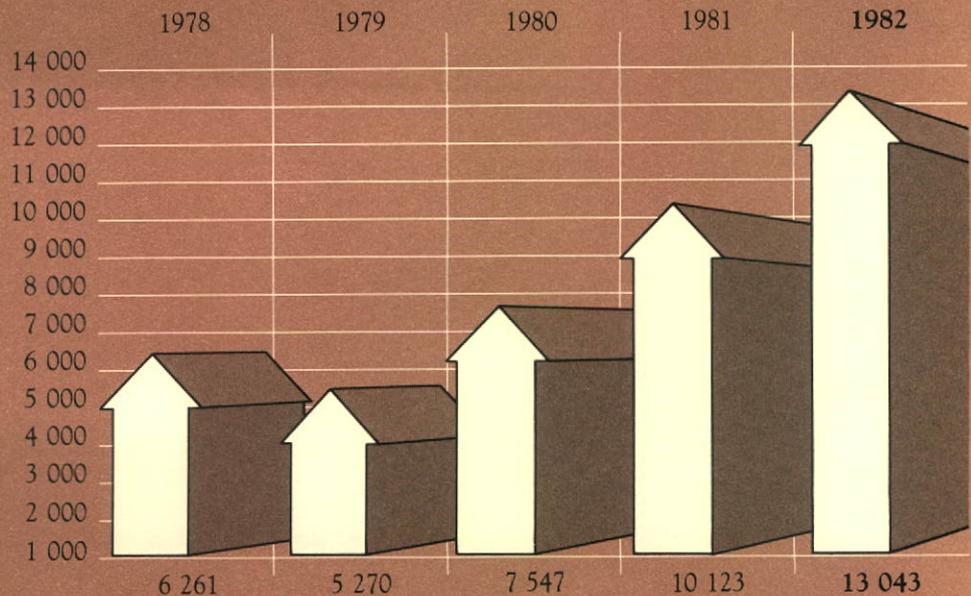
(en milliers de dollars)

	1982	1981	1980	1979	1978
Résultats d'exploitation					
Ventes	1 042 997	817 329	661 148	524 956	430 469
Revenus d'exploitation	105 036	73 151	52 039	41 503	35 730
Dépenses d'exploitation moins les autres revenus	94 463	65 827	46 028	37 722	30 626
Bénéfice avant ristournes et impôts	10 573	7 324	6 011	3 781	5 104
	1.01%	.90%	.91%	.72%	1.18%
Ressources financières					
Fonds de roulement	17 338	8 500	5 857	4 959	5 667
Ratio du fonds de roulement	1.19	1.14	1.12	1.12	1.17
Immobilisations nettes	57 591	22 172	18 872	17 820	16 340
Total de l'actif	170 154	92 029	73 482	63 913	54 991
Avances des actionnaires et avoir des actionnaires	42 249	28 487	24 470	21 095	20 100

Ventes
(en millions de dollars)



**Ristournes de fin d'exercice, intérêts
et dividendes aux membres**
(en milliers de dollars)



Message du président du conseil d'administration

En dépit de la conjoncture économique extrêmement difficile que nous avons vécue en 1982, et devant laquelle les consommateurs ont modifié comme jamais auparavant leurs habitudes d'achat, notre compagnie a atteint des niveaux de réalisation et d'excellence que même les fondateurs de notre groupe n'auraient espérés. De plus, nous avons réalisé la fusion entre Épicier Unis Inc. et Métro-Richelieu Inc.; de cette fusion découlent de nombreux avantages, dont l'accessibilité, pour tous les membres de la région de l'est, aux excellentes installations qui étaient jusqu'à présent à la disposition des Épicier Unis seulement et la possibilité immédiate d'ouvrir une division Boeuf Mérite dans cette région. Au cours de cette période, il y eut également un progrès énorme d'accompli dans la construction de notre nouveau complexe avant-gardiste, qui remplacera certains des édifices de Montréal devenus inadéquats pour la bonne marche de nos opérations.

L'année qui vient de s'écouler a été, à travers la province et le pays, l'une des plus difficiles depuis une cinquantaine d'années, mais notre compagnie sort de cette année et sortira de cette récession encore plus forte, plus souple et plus dynamique que jamais. Nous sommes de plus convaincus que nous avons mis en place les mécanismes nécessaires qui favoriseront lors de la prochaine reprise, une expansion saine et dynamique.

Réalisations 1981-82

Nos réalisations à l'échelle provinciale se sont vraiment concrétisées le 30 avril dernier, lors de la ratification par les actionnaires des ententes de fusion, date qui commémore le début de la nouvelle compagnie:

Groupe des Épicier Unis Métro-Richelieu Inc. Cette réalisation majeure offre des opportunités importantes pour tous les secteurs d'activités de l'entreprise; amélioration des services aux membres, amélioration de l'efficacité

interne, économies d'échelle, sources additionnelles de revenus, consolidation de la force de vente des bannières, etc... Mais pour atteindre ces objectifs, il fallait réaliser l'intégration des ressources humaines, étape difficile qui se termine présentement. C'était là une nécessité pour parvenir au but visé, soit le mieux-être des 900 épiciers actionnaires de l'entreprise.

Dans cette perspective, une série de gestes concrets a déjà été posée: le regroupement de la bannière Casino sous la bannière Métro, réalisant du même coup d'importantes économies au chapitre de la publicité et l'étude en cours sur le regroupement possible de la bannière Gem à la bannière Richelieu; après une période de rodage naturel un peu difficile au début, l'intégration des services des deux ex-entreprises permet l'accessibilité de celui-ci à l'ensemble des membres de la nouvelle entreprise et l'uniformisation des politiques d'achats et de ventes qui, progressivement, permettra à toutes les divisions de réaliser des économies substantielles, de bénéficier d'un pouvoir d'achat accru et d'accroître finalement l'efficacité du service aux membres.

Le chemin parcouru depuis la fusion de 1976 entre Métro et Richelieu alors que la part de marché de l'entreprise dépassait à peine 12% est considérable. La nouvelle entreprise jouit au départ d'une part de marché de plus de 25% au Québec. Les projections pour 1982-83 sont d'accroître cette part du marché et d'exécuter les 2\$ milliards de ventes au détail.

Quant aux résultats financiers, ils sont caractérisés par un profit net, avant ristournes et impôts, d'au-delà de 10\$ millions, soit environ 1% du chiffre d'affaires, objectif de votre conseil d'administration pour l'année, qui permet d'envisager l'avenir avec enthousiasme et optimisme.

Perspectives

Les résultats de 1982 ont marqué un pas déterminant dans la poursuite du grand objectif de la décennie visant à faire de votre entreprise, le chef de file de la distribution alimentaire au Québec. La fusion avec Épicier Unis Inc. constitue une des étapes de l'édification d'une entreprise forte et bien équilibrée sur l'ensemble du territoire québécois, en mesure d'offrir progressivement à tous les membres des services complets et efficaces. La recherche de l'efficacité, dans une perspective de consolidation, s'avèrera une préoccupation majeure de votre conseil d'administration au cours de la prochaine année.

La grande richesse de notre compagnie est justement les inépuisables ressources humaines que nous avons au niveau de nos membres actionnaires.

Nous devons éviter les fâcheuses rivalités, pour travailler ensemble avec ce que nous possédons de talents et de capacités. Tout notre monde est doué d'un éminent sens pratique dont les principaux facteurs sont: une parfaite organisation du travail, une poursuite disciplinée de l'essentiel et surtout la capacité de prendre rapidement des décisions valables. Notre race d'épiciers possède un état d'esprit qui n'existe nulle part ailleurs et qui pousse notre monde à accomplir son boulot de façon ambitieuse et excellente.



La réflexion amorcée sur l'orientation de nos autres bannières (Richelieu, Gem et Ami) devra permettre d'envisager un positionnement original et distinctif sur le marché de ces véhicules de ventes, tout en favorisant un retour sur l'investissement satisfaisant pour les membres arborant ces bannières. Cette réflexion traitera particulièrement des possibilités de développement du marché émanant des profondes modifications apportées par le consommateur à ses habitudes d'achat, en réponse à un contexte économique contraignant et à l'émergence de nouvelles valeurs sociales. Le souci du développement organisationnel tant au niveau de nos opérations de grossiste qu'au niveau de chacun de vos commerces, occupera une place importante dans les priorités de votre conseil. Des plans directeurs de formation intégrés et cohérents avec la philosophie de service de nos épiciers et de l'entreprise seront développés progressivement dans le but de contribuer à l'amélioration de l'efficacité actuelle de l'entreprise centrale et de vos commerces ainsi qu'à leur développement futur.

Une constante évaluation de nos effectifs et de nos opérations, ainsi que de la perception de nos bannières dans le public consommateur doit guider nos efforts.

La finalisation de la construction du centre de distribution à Rivière-des-Prairies au cours de la prochaine année financière, concrétisera la réalisation d'un pas important vers la consolidation de vos services de distribution dans la région de Montréal. Le succès de ce nouveau centre nécessitera plus que jamais votre support continu et votre précieuse collaboration dans l'application du plan opérationnel, dont l'objectif fondamental sera d'offrir un service efficace et ponctuel à tous les membres.

Devant l'envergure et la taille de notre entreprise, il sera primordial de développer des programmes et des activités de communication qui feront en sorte que tous les membres actuels et futurs pourront suivre et participer à l'évolution de leur entreprise, tout en se sentant confortables à l'intérieur de ses programmes et de ses services.

Il faut que la renommée du Québec pour les championnats des faillites, du chômage, de l'aide sociale et des taxes suffise à nous convaincre que les temps changent et que nos habitudes doivent également changer. Les apparences nous portent à penser que nous avons actuellement rendez-vous avec le succès,

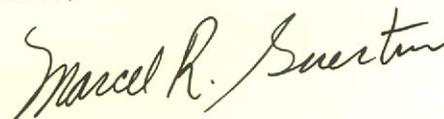
mais il faut être très vigilant car les dangers nous guettent. Notre double vocation de détaillant et de grossiste est certainement pour nous un gage de sécurité à long terme. Cependant, il nous faut constamment se réévaluer face aux changements. Le mythe de la suffisance est trop souvent le trait des rendez-vous manqués avec l'histoire!

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner le travail ardu et la très grande collaboration du comité exécutif et du conseil d'administration qui, par leur efficacité, ont permis de remplir avec succès le mandat qui nous était confié.

Je tiens également à remercier sincèrement l'équipe de gestion et les employés pour leur travail assidu.

Somme toute, l'année 1982-83 se fera sous le signe de la recherche constante de l'efficacité et du développement des riches ressources de l'entreprise.

Le président du conseil d'administration,



Marcel R. Guertin.



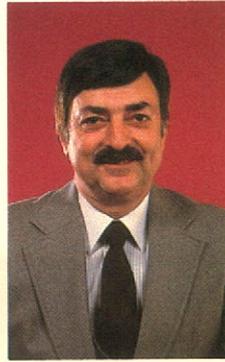
Marcel Beaulieu
Vice-président
du conseil
d'administration



Gilles Mercille
Secrétaire



Germain Pelletier
Trésorier



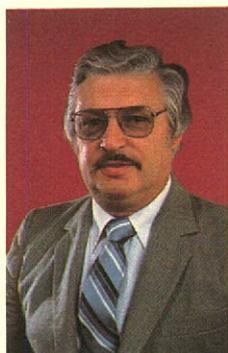
J.-Claude Messier
Administrateur



Laurent Daoust
Administrateur



Claude Surprenant
Administrateur



Jean-Marie Vincent
Administrateur



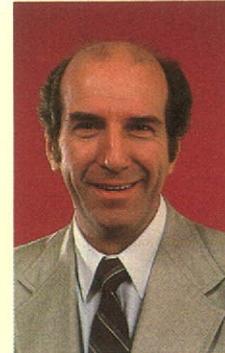
Roland Ferland
Administrateur



Denis St-Hilaire
Administrateur



Benoît Gadoury
Administrateur



Aimé Gagnon
Administrateur



Bernard Bélair
Administrateur

Message du président et directeur général

Une autre année de croissance

La conjoncture économique des douze derniers mois a été pour plusieurs entreprises, une source de profondes inquiétudes et de sérieuses contraintes. L'activité commerciale en général a subi un ralentissement, les taux d'intérêt une augmentation et le niveau de chômage a atteint des sommets inquiétants. L'inflation a été le seul facteur enregistrant certains progrès durant le troisième trimestre de 1982.

Heureusement, votre entreprise évolue au sein d'une industrie qui semble être moins affectée lors d'un ralentissement de l'économie. Cependant, elle n'échappe pas complètement aux facteurs défavorables qui surviennent. Comme toute autre compagnie, votre entreprise est confrontée à des pourcentages d'augmentation des coûts qui dépassent les pourcentages d'accroissement des revenus.

De plus en plus et particulièrement au cours de l'année 1982, on aura remarqué une compétition très intense au niveau du détail et chaque intervenant a dû travailler d'une façon plus intense afin de s'assurer d'une fidélité accrue de la part des consommateurs. À ce chapitre, votre groupement a sans contredit été remarqué, car sa part de marché, la fusion aidant, a augmenté de façon appréciable.

C'est ainsi que les résultats financiers de l'année 1981-82 rencontrent les objectifs que nous nous étions fixés. À 1\$ milliard, les ventes ont augmenté de 27,6% comparativement à 1980-81; et à 10,6\$ millions le bénéfice avant impôts et ristournes atteint 1,01% des ventes et est de 44,4% plus élevé que

l'an dernier. Ces résultats comprennent les cinq mois d'opération depuis la fusion avec Épiciers Unis Inc. dont le bénéfice avant ristournes et impôts a également été, pour cette période, au-delà de 1% des ventes.

L'année a été marquée par plusieurs événements dont le plus important, comme vous le mentionne le président du conseil d'administration, a été cette fusion avec l'ex-entreprise Épiciers

Unis Inc. de Québec. La nouvelle entreprise «Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc.» se classe maintenant au deuxième rang des compagnies d'alimentation au Québec et poursuit ses efforts pour intégrer les activités commerciales et les services qui opéraient séparément avant la fusion.

L'an dernier, je vous soulignais le travail énorme accompli dans le domaine juridique concernant les normes de bannières et la réglementation. Sous la direction de maître André Roy, vice-président affaires juridiques, ce travail a été approfondi et à l'occasion de la fusion, une refonte complète des statuts et règlements de l'entreprise a été effectuée, nous permettant aujourd'hui d'opérer sur des assises juridiques renouvelées. Mentionnons en plus le fractionnement, à l'occasion de la fusion, de chaque action ordinaire de catégorie «A» ou «B» alors détenue par les actionnaires de Groupe Métro-Richelieu Inc. en 135 actions de catégorie «A» ou «B» de l'entreprise résultant de la fusion ainsi que la déclaration de ristournes en actions privilégiées de 2^e rang série 1981, dont le dividende est égal à 75% du total du taux préférentiel plus 1,5%.

Avec la transaction des Épiciers Unis Inc., nous bénéficions d'avantages tant au niveau de l'expansion de nos affaires qu'au niveau de leur intégration. Depuis octobre 1982, la division des viandes opère à Québec et anticipe une livraison dépassant un demi-million de livres de viande par semaine aux membres de la région. En septembre 1982, les membres affichant la bannière Casino se sont joints aux membres arborant la bannière Métro, réunissant ainsi, sous une bannière unique, les magasins de grandes surfaces et réalisant ainsi une rationalisation des programmes de publicité. Ces exemples d'intégration se multiplieront au cours de l'année 1982-83, tant au niveau des opérations qu'au niveau des activités de services.

Nous bénéficions avec cette fusion d'un ensemble d'actifs de grande valeur dont un centre de distribution d'épicerie de construction récente, un entrepôt de fruits et légumes, un entrepôt de produits institutionnels, six libre-service et en plus cinq magasins corporatifs d'alimentation arborant la bannière «Dallaire». De plus, la nouvelle entreprise a accueilli monsieur Jacques Nadeau au poste de vice-président exécutif, région de l'est du Québec.

La construction du nouveau centre de distribution Mérite I a beaucoup évolué durant l'année. Les bâtisses d'épicerie et de fruits et légumes sont presque complétées et la mise en place des systèmes mécanisés progresse quotidiennement. Au rythme actuel des travaux, les prévisions indiquent que le début des opérations de distribution se fera en juin 1983.



La construction du garage et du centre d'administration où sera relocalisé le siège social, a débuté en octobre 1982 et l'occupation est prévue pour juillet et octobre 1983. Les coûts de construction sont en deçà du budget prévu et nous anticipons compléter le projet dans le cadre des limites fixées.

La construction de Mérite I demeure un défi de taille tant par sa grandeur et sa mécanisation que par les investissements qu'elle requiert en argent et en temps. Avec cet environnement si différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, il devient important de bien nous préparer à oeuvrer dans ce nouveau contexte opérationnel.

La construction de Mérite I a été entreprise sous la prémisses que l'ordre des coûts tiendrait compte de la confiance que le marché financier était prêt à nous accorder. En mars 1982, une entente de financement intérimaire au montant de 30\$ millions est intervenue entre votre entreprise et la Caisse Centrale Desjardins du Québec. Pour ce qui est du financement permanent, le dossier devrait être complété au début de 1983.

L'année 1981-82 a été l'occasion pour le vice-président et chef de l'exploitation, monsieur Jean-Roch Vachon, de définir des structures d'opération mieux adaptées à la taille de l'entreprise. Les opérations d'Épicerie et de Jardin Mérite sont maintenant intégrées sous la direction du vice-président opérations de gros, monsieur Lionel Albert, dont le principal dossier est la construction du nouveau centre de distribution Mérite I.

Pour seconder monsieur Albert, monsieur Jacques Obry, autrefois directeur général des divisions Épicerie et Jardin Mérite, a été nommé vice-président achats et mise en marché. Les activités de publicité et de marketing/opérations de détail ont été scindées et confiées à deux vice-présidents, messieurs Jacques Poirier et Robert Cloutier respectivement, dont les connaissances dans ces domaines sont très respectées. L'entreprise a accueilli au titre de vice-président division des viandes monsieur Jacques L. Maltais dont l'expérience dans cette industrie est très reconnue.

L'année a également été marquée par la mise en place d'un système de planification stratégique sous la direction de monsieur Raymond Bachand, vice-président planification et développement, qui dirige également les secteurs du développement immobilier, de l'informatique et des dépanneurs. Les principaux objectifs du système de planification sont de bien décrire les activités actuelles de l'entreprise, d'évaluer ses différentes ressources, de définir ses forces et ses faiblesses et, par la suite, d'identifier les opportunités de développement de l'entreprise. Il a été établi en priorité que l'entreprise devait procéder à une rationalisation de ses bannières, à une évaluation du potentiel des magasins à petites surfaces et également à l'exploitation et au développement de ses activités de grossiste en alimentation.

Avec la croissance que nous connaissons et l'utilisation accrue de l'informatique comme outil de gestion, la nomination de monsieur Michel Naud au poste de vice-président informatique s'imposait.

Nous sommes conscients de la nécessité de rentabiliser l'entreprise. L'année 1981-82 a été un premier pas dans cette direction et l'augmentation de 44,4% dans les bénéfices avant ristournes et impôts témoigne de cette orientation. Plusieurs gestes ont été posés pour atteindre cet objectif; ainsi pour l'ensemble de l'entreprise, l'année a été marquée d'un effort de compression au niveau du personnel et plusieurs nouveaux postes approuvés au budget n'ont pas été comblés en date de la fin de notre année financière.

Forte et consciente de sa croissance des dernières années, votre entreprise s'est jointe en mars dernier, au groupe d'achats United Grocery Wholesalers Limited de Calgary. Cette nouvelle association laisse déjà présager un accroissement des revenus de la division Épicerie au niveau des escomptes de volume. Il faut souligner l'effort important réalisé au chapitre des revenus fournisseurs, par l'équipe d'achats et de mise en marché en 1981-82, permettant enfin à l'entreprise d'aller chercher la part qui lui revient.

Chez Jardin Mérite, le transport séparé des produits surgelés a entraîné des coûts additionnels, mais témoigne néanmoins de l'importance accordée à mieux servir les membres.

À Québec, la division Rougemont des fruits et légumes avait, avant la fusion, emménagé dans des locaux plus fonctionnels situés sur le boulevard Sainte-Anne. La division espère que cet espace suffira pour desservir le volume de ventes anticipées pour les années à venir.

Chez Boeuf Mérite, la mise en place d'un système de commande par téléphone et intégré à l'informatique a été complétée.

Au Développement, l'année a été marquée par l'ouverture de 31 nouveaux magasins, dont la répartition par bannière est la suivante:

Métro	13
Richelieu	2
Dallaire	1
Dépanneur 7 Jours	15

À la suite de la fusion, 138 magasins se sont joints au groupement sous les bannières Casino, Gem, Ami et Dallaire. En plus, 160 magasins indépendants complètent l'ensemble de plus de 900 marchands desservis par Épicieris Unis Métro-Richelieu Inc..

La division Équipement Mérite a été celle qui a ressenti le plus fortement, le ralentissement de l'économie. Plusieurs projets de nouveaux magasins, d'agrandissements ou de rénovations ont été annulés ou reportés à plus tard, ce qui a eu comme effet de ralentir considérablement les ventes de la division et même de diminuer ses bénéfices comparativement à ce qui avait été réalisé en 1980-81.

Au chapitre des relations de travail, l'entreprise a maintenu et même développé une très grande ouverture de dialogues et de communications avec ses employés, sous la direction du vice-président ressources humaines, monsieur André Martineau. L'ensemble des conventions collectives, à l'exception d'une, est venu à échéance en juillet et septembre 1982 et celles-ci ont été renouvelées, conformément au contexte de l'industrie et des réalités de l'entreprise.

1982-1983; une autre grande étape

La fusion de la dernière année, les nouveaux projets d'expansion et les contrats d'approvisionnement sont les facteurs dominants qui nous permettent d'envisager l'année 1982-83 positivement et avec confiance.

Nous prévoyons dépasser d'une façon appréciable, les ventes réalisées en 1981-82 et assurer l'entreprise d'une plus grande rentabilité. C'est quand même avec modération et prudence que nous avons budgétisé pour l'année qui vient, les bénéfices provenant de la fusion; quant aux retombées des économies identifiées au nouveau centre de distribution, elles ne sont attendues que pour l'année 1983-84.

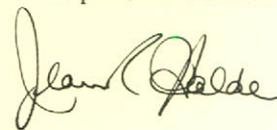
Tout en poursuivant l'intégration de l'ensemble des activités des deux entreprises qui ont précédé la fusion, il demeure que le défi de l'année à venir sera la transition à être effectuée dans un contexte opérationnel de plus grande envergure, à savoir celui de Mérite I. Le dossier est d'une grande importance et requiert plusieurs mois de préparation intense pour réaliser cette étape sans bouleversement majeur dans la qualité du service aux membres. Ce nouveau centre engendre plusieurs changements et c'est dans la mesure où nous saurons les vivre et nous y adapter que l'entreprise et ses membres en retireront une rentabilité accrue.

Le climat incertain des taux d'intérêt et la perte de rentabilité des fonds qui seraient immobilisés dans ces actifs ont été l'objet d'une sérieuse réflexion qui a incité le vice-président finances, monsieur Paul Lanctôt, à soumettre à l'approbation de votre conseil, la formule de financement de la vente et location subéquente. C'est suivant cette orientation approuvée par votre conseil que le dossier sera présenté aux investisseurs en début d'année 1983.

Après avoir complété la rationalisation et l'intégration des opérations d'épicerie et de fruits et légumes, le dossier sera complété par l'intégration des fonctions administratives identifiées aux opérations de ces deux divisions. L'appareil administratif en général sera soumis à une révision approfondie de façon à en améliorer l'efficacité, si possible.

Ce message ne pourrait être complet sans que j'offre mes plus sincères remerciements aux membres de votre conseil d'administration pour l'appui qu'ils m'ont accordé. Beaucoup d'efforts ont été demandés à tout le personnel durant l'année 1981-82, qui a été marquée de grands changements et de nouvelles initiatives; je tiens tout particulièrement à leur exprimer mes remerciements et mon admiration pour le travail accompli.

Le président et directeur général,



Jean-René Halde

Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. et ses filiales

États financiers consolidés

Exercice clos le 25 septembre 1982

Rapport des vérificateurs

aux actionnaires de
Groupe des Épiciers Unis
Métro-Richelieu Inc.
et ses filiales
(antérieurement, Groupe
Métro-Richelieu Inc.)

Nous avons vérifié le bilan consolidé de GROUPE DES ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC. ET SES FILIALES au 25 septembre 1982 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous avons obtenu toutes les explications et tous les renseignements demandés.

À notre avis et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les explications et les renseignements qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement l'état véritable et exact de la situation financière de la compagnie et de ses filiales au 25 septembre 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés

Montréal,
le 1^{er} décembre 1982

État consolidé des résultats

Exercice clos le 25 septembre
(En milliers de dollars)

	1982	1981
Ventes	1 042 997 \$	817 328 \$
Coût des ventes	1 003 225	789 432
Bénéfice brut	39 772	27 896
Autres revenus d'exploitation	65 265	45 255
	105 037	73 151
Dépenses		
Livraison, entrepôt et administration	86 702	60 607
Financement —		
Court terme	1 161	22
Long terme	5 460	3 835
Amortissement	3 362	2 467
	96 685	66 931
Bénéfice d'exploitation	8 352	6 220
Autres revenus	2 221	1 105
Bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu compte non tenu du poste extraordinaire	10 573	7 325
Ristournes	9 000	6 784
Bénéfice avant impôts sur le revenu compte non tenu du poste extraordinaire	1 573	541
Impôts sur le revenu		
Courants	554	—
Reportés	129	—
	683	—
Bénéfice compte non tenu du poste extraordinaire	890	541
Poste extraordinaire (note 3)	254	—
Bénéfice net	1 144 \$	541 \$

Information sectorielle (annexe)

État consolidé des bénéfices non répartis

Exercice clos le 25 septembre
(En milliers de dollars)

	1982	1981
Solde au début	2 089 \$	1 570 \$
Ajouter:		
Bénéfice net	1 144	541
Virement de l'excédent de la valeur d'expertise des immobilisations sur le coût, réalisé au cours de l'exercice	32	32
	3 265	2 143
Déduire:		
Excédent du prix payé au rachat et à la conversion des actions sur leur valeur attribuée	226	—
Dividendes — actions privilégiées	335	54
	561	54
Solde à la fin	2 704 \$	2 089 \$

État consolidé de l'évolution de la situation financière

Exercice clos le 25 septembre
(En milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance des fonds:		
Exploitation		
Bénéfice compte non tenu du poste extraordinaire	890 \$	541 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	3 212	2 365
Amortissement des autres éléments	150	102
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	20	144
Impôts sur le revenu reportés	129	—
Radiation d'un placement	4	93
	4 405	3 245
Poste extraordinaire (note 3)	254	—
Produits de l'aliénation d'immobilisations	526	112
Émission de capital-actions	4 173	85
Augmentation de la dette à long terme	20 827	1 554
Augmentation des avances des actionnaires	11 938	8 231
Diminution des autres éléments	14	—
Fonds de roulement acquis lors de la fusion (note 14)	2 122	—
	44 259	13 227
Affectation des fonds:		
Acquisitions de placements	1 007	95
Acquisitions d'immobilisations	23 396	5 922
Diminution de la dette à long terme	1 488	920
Diminution des avances des actionnaires	8 243	3 593
Dividendes — actions privilégiées	335	54
Augmentation des autres éléments	548	—
Excédent du prix payé au rachat et à la conversion des actions, imputé au surplus d'apport	25	—
Excédent du prix payé au rachat et à la conversion des actions, imputé aux bénéfices non répartis	226	—
Rachat de capital-actions	154	—
	35 422	10 584
Augmentation du fonds de roulement	8 837	2 643
Fonds de roulement au début	8 500	5 857
Fonds de roulement à la fin	17 337 \$	8 500 \$

Bilan consolidé

25 septembre
(En milliers de dollars)

Actif	1982	1981
Éléments à court terme		
Comptes-clients et autres débiteurs	60 734 \$	38 650 \$
Stocks	44 701	29 129
Frais reportés au prochain exercice	2 969	1 255
Placements réalisables à court terme (note 4)	731	285
	109 135	69 319
Placements (note 4)	1 534	468
Construction en cours	18 190	356
Immobilisations (note 5)	38 703	20 958
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 6)	698	859
Autres éléments (note 7)	1 894	69
	170 154 \$	92 029 \$

Pour le conseil d'administration,



MARCEL R. GUERTIN
administrateur



GERMAIN PELLETIER
administrateur

Passif	1982	1981
Dette à court terme		
Chèques émis et non payés	35 444 \$	21 647 \$
Emprunt de banque (notes 8 et 18)	6 602	—
Fournisseurs et frais courus	45 866	36 609
Dividendes	—	54
Impôts sur le revenu	32	—
Dette à long terme, obligations découlant de contrats de location-acquisition et avances des actionnaires échéant au cours du prochain exercice (notes 10, 11, 12 et 18)	3 854	2 509
	91 798	60 819
Financement intérimaire (note 9)	18 734	—
Dette à long terme (notes 10 et 18)	17 443	3 490
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	534	734
Impôts sur le revenu reportés	1 312	296
Avances des actionnaires (note 12)	27 756	20 825
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 13)	8 006	1 852
Bénéfices non répartis	2 704	2 089
Surplus d'apport (note 13)	291	316
Excédent de la valeur d'expertise des immobilisations sur le coût	1 576	1 608
	12 577	5 865
	170 154 \$	92 029 \$

Passif éventuel et engagements contractuels (notes 15 et 16)

Notes aux états financiers consolidés

25 septembre 1982

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Conventions comptables

a) Regroupement

Les états financiers consolidés donnent effet à la fusion de Groupe Métro-Richelieu Inc. et de Épiciers Unis Inc. en date du 30 avril 1982 selon une convention de fusion ratifiée le 30 avril 1982 par les actionnaires de Groupe Métro-Richelieu Inc. et le 28 mars 1982, par les actionnaires de Épiciers Unis Inc.

Puisque le regroupement est comptabilisé selon la méthode de l'achat pur et simple, les résultats de l'exercice comprennent les résultats des opérations de l'ancienne compagnie Épiciers Unis Inc. depuis le 1^{er} mai 1982 jusqu'au 25 septembre 1982 ainsi que les résultats de l'ancienne compagnie Groupe Métro-Richelieu Inc. et ses filiales pour l'exercice du 27 septembre 1981 au 25 septembre 1982.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de ses filiales. Toutes les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode d'achat pur et simple et les résultats des opérations de ces compagnies ont été inclus à partir de leur date effective d'acquisition.

c) Évaluation des stocks

Les stocks en entrepôt (épicerie, fruits et légumes) sont évalués au moindre du coût (méthode de l'épuisement successif) et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de viande sont évalués au moindre du coût (méthode du coût le plus récent) et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks en magasin sont évalués au prix de vente au détail moins la marge de profit brut normale.

L'équipement destiné à la vente est évalué au moindre du coût (méthode du coût distinct) et de la valeur nette de réalisation.

d) Placements

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

e) Immobilisations, biens loués en vertu de contrats de location-acquisition et amortissement

Les immobilisations et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût d'acquisition, sauf certains terrains et certaines bâtisses qui ont été réévalués en 1968 et 1974.

L'amortissement des immobilisations et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Aménagement des terrains	2½% à 5%
Bâtisses	2½%
Machinerie, mobilier de bureau et équipement	2½% à 25%
Matériel roulant	10% à 25%
Améliorations locatives	durée du bail

f) Autres éléments d'actif et amortissement

Les autres éléments d'actif sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Achalandage	2½%
Frais de premier établissement et de constitution	20% à 33⅓%
Frais d'émission et d'escompte sur obligations	Durée des émissions d'obligations
Frais de fusion	33⅓%
Frais relatifs au rachat de services passés	50%
Autres	20% à 33⅓%

g) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode du report d'impôts pour tenir compte des écarts temporaires entre le revenu imposable et le revenu comptable.

Conformément aux lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'entreprise s'est prévaluée d'une déduction basée sur le coût des biens corporels inclus dans ses stocks d'ouverture. L'effet de ce dégrèvement sur le revenu imposable s'établit à 889 000 \$ au 25 septembre 1982.

2. Statuts constitutifs et changement de nom

La compagnie est régie par la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec conformément à son certificat de fusion daté du 30 avril 1982. En date du 30 avril 1982, la compagnie Groupe Métro-Richelieu Inc. a modifié son nom pour Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc.

3. Poste extraordinaire

	1982	1981
Récupération d'impôts sur le revenu due au report des pertes subies antérieurement	254 \$	—

4. Placements	1982	1981
Prêts aux actionnaires, remboursables sur une période de cinq ans, portant intérêt à des taux variables	608 \$	558 \$
Prêts aux actionnaires, remboursables sur une période de cinq ans, portant intérêt au taux préférentiel bancaire	372	188
Avances aux actionnaires, remboursables sur une période de trois ans à même les ristournes, sans intérêt	1 044	—
Autres	241	7
	2 265	753
Portion réalisable à court terme	731	285
	1 534 \$	468 \$

Lors de la fusion, la compagnie a émis 7 135 actions, Catégorie A et 1 215 actions, Catégorie B à 125 \$ chacune aux actionnaires arborant les bannières Gem et Casino de façon à accroître le nombre d'actions, Catégorie A et Catégorie B à 135 par commerce d'alimentation. Cette émission, totalisant 1 043 800 \$, a été payée par les actionnaires-souscripteurs à même les avances remboursables sur une période de trois ans, à eux consenties par la filiale de la compagnie résultant de la fusion.

5. Immobilisations	1982		1981	
	Coût ou valeur d'expertise	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 078 \$	—	4 078 \$	2 231 \$
Aménagement des terrains	625	117	508	242
Bâtisses	20 311	2 757	17 554	8 741
Machinerie, mobilier de bureau et équipement	16 058	6 207	9 851	5 133
Matériel roulant	9 890	4 064	5 826	3 576
Améliorations locatives	1 028	289	739	517
Terrains pour fins de revente	147	—	147	518
	52 137 \$	13 434 \$	38 703 \$	20 958 \$

6. Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Matériel roulant	313 \$	167 \$	146 \$	204 \$
Machinerie, mobilier de bureau et équipement	813	261	552	655
	1 126 \$	428 \$	698 \$	859 \$

7. Autres éléments

	1982	1981
Achalandage — portion non amortie	1 291 \$	—
Frais de premier établissement et de constitution — portion non amortie	4	57
Frais d'émission et d'escompte sur obligations — portion non amortie	35	12
Frais de fusion	506	—
Frais relatifs au rachat de services passés — portion non amortie	22	—
Autres	36	—
	1 894 \$	69 \$

8. Garantie sur l'emprunt de banque

L'emprunt de banque à court terme, qui représente le solde de la marge rotative de crédit utilisée au cours de l'exercice, est garanti par les stocks selon l'article 178 de la loi sur les banques et par un transport général des dettes de livres selon l'article 1571(d) du code civil. (Note 18)

Notes aux états financiers consolidés (suite)

25 septembre 1982

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	1982	1981
9. Financement intérimaire		
Financement intérimaire pour le centre Mérite 1, effectué sous forme d'avances à terme et d'avances à demande, d'un montant ne pouvant dépasser 30 000 000 \$, avec préséance et priorité de rang sur le paiement d'au moins 90% des avances des actionnaires jusqu'à concurrence des sommes prêtées, remboursable lorsque le projet sera complété ou avant le 18 juin 1984, portant intérêt au taux du coût des fonds de l'institution prêteuse majoré de ½% en ce qui concerne les avances à terme, et portant intérêt au taux préférentiel bancaire en ce qui concerne les avances à demande	16 161 \$	—
Comptes à payer et retenues sur contrats relatifs à la construction du centre Mérite 1	2 573	—
	18 734 \$	—
10. Dette à long terme		
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse, d'un montant original de 1 950 000 \$, remboursable par versements mensuels de 28 500 \$ incluant capital et intérêts au taux de 18½%, échéant le 1 ^{er} mars 1984 et amorti sur vingt ans	1 771 \$	1 805 \$
Obligations, garanties par une hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse et une charge flottante de premier rang sur tous les éléments d'actif de la compagnie, d'un montant global de 1 200 000 \$, portant intérêt au taux de 9½%, à fonds d'amortissement, série A, échéant le 1 ^{er} octobre 1986, rachetables annuellement par tranches de 75 000 \$	450	525
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse, d'un montant original de 150 800 \$, remboursable par versements mensuels de 1 850 \$, incluant capital et intérêts au taux de 14½%, échéant le 31 octobre 1985 et amorti sur vingt ans	146 \$	147 \$
Emprunt bancaire, garanti par un nantissement commercial de certains équipements informatiques, d'un montant original de 999 900 \$, remboursable par versements mensuels de 16 700 \$ en capital plus les intérêts au taux de 10¼%, échéant en décembre 1982	50	250
Liens sur machinerie et équipement, d'un montant global de 1 274 000 \$, remboursables par versements mensuels de 30 450 \$, incluant capital et intérêts à des taux variant de 14¼% à 16%, échéant en 1986	987	1 170
Liens sur équipement, admissibles au Programme pour l'Expansion des Petites Entreprises, d'un montant global de 497 500 \$, remboursables par versements mensuels de 11 500 \$, incluant capital et intérêts au taux de 12,54%, échéant en 1986	433	134
Liens sur machinerie et équipement, d'un montant global de 1 729 000 \$, remboursables par versements mensuels de 43 200 \$, incluant capital et intérêts à des taux variant de 16¼% à 17¼%, échéant en 1987	1 573	—
Emprunts, garantis par un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement, de gage et par une charge flottante, d'un montant global de 14 000 000 \$, remboursables par versements trimestriels en capital de 233 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel des deux banques contractantes majoré de ½% à 1% respectivement, rachetables, prenant rang pari passu, échéant en 1996	12 833	—
Emprunt, garanti par une hypothèque sur une bâtisse, d'un montant original de 885 000 \$, remboursable par versements mensuels de 9 000 \$, incluant capital et intérêts au taux de 11¼%, amorti sur vingt-cinq ans, échéant en 1987	841	—
Effets à payer, de montants totalisant 53 700 \$, remboursables par versements mensuels de 1 300 \$, incluant capital et intérêts à des taux variant de 15,4% à 20,2%, échéant en 1985	33	—
Dette relative au rachat de services passés, rachetable, échéant en 1984	77	—
	19 194	4 031
Portion échéant à court terme	1 751	541
	17 443 \$	3 490 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1983	— 1 751 300 \$
1984	— 1 782 100 \$
1985	— 1 880 000 \$
1986	— 1 828 800 \$
1987	— 1 254 500 \$

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	1982	1981
Obligations, d'un montant global de 1 180 200 \$, remboursables par versements mensuels de 20 700 \$, incluant capital et intérêts à des taux variant de 9% à 10%, échéant entre 1985 et 1990	721 \$	904 \$
Portion échéant à court terme	187	170
	534 \$	734 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu de contrats de location-acquisition et le solde des obligations découlant de ces contrats se détaillent comme suit:

1983	248 \$
1984	248
1985	179
1986	46
1987	169
	890
Moins:	
montant représentant les intérêts	169
Solde des obligations	721 \$

12. Avances des actionnaires

	1982	1981
Remboursables cinq ans après leur versement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	10 736 \$	10 510 \$
Remboursables le 30 juin 1987, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	559	—
Remboursables dix ans après leur versement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	8 508	6 429
Sans terme de remboursement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	45	10
Billets à demande, sans terme de remboursement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen diminué de 1½%	2 354	—
Provision pour réinvestissement des ristournes de la période, après impôts à la source. Ce réinvestissement se fera sous la forme de l'émission d'une nouvelle série d'actions privilégiées de deuxième rang au montant de 3 000 000 \$ et d'avances des actionnaires, remboursables cinq ans après leur versement pour un montant de 4 470 000 \$	7 470	5 674
	29 672	22 623
Portion échéant à court terme	1 916	1 798
	27 756 \$	20 825 \$

Les remboursements en capital des avances des actionnaires à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1983	1 915 700 \$
1984	1 591 100 \$
1985	2 561 600 \$
1986	2 833 500 \$
1987	2 953 700 \$

Les dépôts volontaires ainsi que les dettes relatives au plan d'épargne obligatoire de l'ancienne compagnie Épiciers Unis Inc. totalisant 2 671 000 \$ ont été convertis en billets à demande lors de la fusion tandis que les dépôts permanents au montant de 565 000 \$ ont été convertis en avances remboursables le 30 juin 1987.

Les actionnaires de la compagnie ont subordonné leurs avances passées et futures aux droits des prêteurs qui ont ou qui consentiront des prêts à la compagnie ou à ses filiales.

Notes aux états financiers consolidés (suite)

25 septembre 1982

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13. Capital-actions

Autorisé:

nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, non votantes, non participantes, dividende cumulatif préférentiel de 75% de la somme du taux préférentiel bancaire plus 1½%, rachetables à leur valeur nominale de 100 \$

nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, non votantes, non participantes, dividende cumulatif entre 60% et 80% de la somme du taux préférentiel bancaire plus 1½%, pouvant être émises en séries, rachetables à leur valeur nominale de 1 \$

nombre illimité d'actions, Catégorie A, sans valeur nominale

nombre illimité d'actions, Catégorie B, non votantes, sans valeur nominale

	1982	1981
Émis:		
15 791 actions privilégiées de premier rang (7 654 — 1981)	1 579 \$	765 \$
2 939 466 actions privilégiées de deuxième rang, série 1981, dividende cumulatif de 75% de la somme du taux préférentiel bancaire plus 1½%	2 940	—
92 859 actions, Catégorie A (76 005 — 1981)	3 109	1 040
7 560 actions, Catégorie B (3 375 — 1981)	378	47
	8 006 \$	1 852 \$

Le capital-actions autorisé de la compagnie a été modifié deux fois au cours de l'exercice soit, une première fois, le 30 novembre et le 1^{er} décembre 1981 lors de l'obtention des statuts de continuation et de modification selon la partie 1A de la loi sur les compagnies du Québec, et, une deuxième fois, le 30 avril 1982, lors de l'obtention des statuts de fusion.

En vertu de la convention de fusion du 30 avril 1982, les actions émises de Groupe Métro-Richelieu Inc. et d'Épiciers Unis Inc. ont été converties en actions de la compagnie issue de la fusion, Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. Dans le cas de Groupe Métro-Richelieu Inc., la conversion a été réalisée à raison de 2 pour 1 pour ce qui est des actions privilégiées de premier rang, à raison de 1 pour 1 pour ce qui est des actions privilégiées de deuxième rang et à raison de 135 pour 1 pour les actions, Catégories A et B. Dans le cas de Épiciers Unis Inc., la conversion a été de 1 pour 1 pour les actions privilégiées de premier rang et pour les actions Catégorie A.

En tenant compte de la conversion d'actions en date du 30 avril 1982 mentionnée ci-haut, la variation du capital-actions au cours de l'exercice s'établit comme suit:

a) Actions privilégiées de premier rang

8 688 actions ont été émises et 551 actions ont été rachetées à leur valeur nominale de 100 \$ l'action.

b) Actions privilégiées de deuxième rang

2 939 466 actions ont été émises à leur valeur nominale de 1 \$ l'action.

c) Actions de Catégorie A

24 414 actions ont été émises pour une considération de 2 160 400 \$ et 7 560 actions ont été rachetées, pour la somme de 325 800 \$. Cette somme a été imputée comme suit: 90 500 \$ au capital-actions, 25 500 \$ au surplus d'apport et 209 800 \$ aux bénéfices non répartis.

d) Actions de Catégorie B

4 860 actions ont été émises pour une considération de 339 300 \$ et 675 actions ont été rachetées pour une considération de 23 600 \$. Cette somme a été imputée comme suit: 8 100 \$ au capital-actions et 15 500 \$ aux bénéfices non répartis.

e) Conversion

L'émission de 4 860 actions, Catégorie B et le rachat de 7 560 actions, Catégorie A, incluent la conversion de 810 actions, Catégorie A en 810 actions, Catégorie B.

14. Regroupement

La fusion de Groupe Métro-Richelieu Inc. et Épiciers Unis Inc. a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple comme suit:

Fonds de roulement	2 122 \$
Placements	63
Immobilisations	15 780
Autres éléments	2 036
	20 001 \$

Déduire:	
Dette à long terme	13 148
Impôts sur le revenu reportés	887
Avances des actionnaires	3 236
	<hr/>
	17 271 \$
Actif net à sa valeur attribuée	2 730
Excédent de l'actif net sur le prix payé pour les actions, imputé à l'achalandage acquis	595
	<hr/>
Prix payé	2 135 \$

Le prix payé a été déterminé en fonction de la valeur aux livres des actions ordinaires de Épiciers Unis Inc. avant le regroupement et de la valeur aux livres des actions ordinaires détenues par les actionnaires de l'ancien Épiciers Unis Inc. après le regroupement dans Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc.

La considération de 2 135 100 \$ a été payée par l'émission de 16 837 actions, Catégorie A, au prix de 78,39 \$ l'action et par l'émission de 8 152 actions privilégiées de premier rang au prix de 100 \$ l'action.

15. Passif éventuel

a) Endossement

Pour certains de ses actionnaires, la compagnie assume une responsabilité éventuelle à titre d'endosseur de contrats de bail s'échelonnant sur une période de vingt ans et échéant de 1994 à 2001. Les loyers minimums annuels, exclusion faite des clauses escalatoires, sont de l'ordre de 735 000 \$. Le montant de la responsabilité éventuelle en vertu de ces endossements, en date du 25 septembre 1982, est de 13 261 200 \$.

b) Impôts sur le revenu

Dans le cadre de l'acquisition des actions de l'ancienne compagnie Alimentation Dallaire Inc. par Épiciers-Unis Inc. en 1978, Revenu Canada se propose de refuser la déduction de certains intérêts qui pourrait avoir comme résultat des impôts additionnels de 800 000 \$ approximativement pour les années 1979 et 1980.

De l'avis des dirigeants de la compagnie, Revenu Canada n'a d'aucune façon été lésé de cette somme. Par conséquent, la compagnie s'opposera à tout avis de cotisation en rapport avec ces faits. Dans l'éventualité d'une perte, celle-ci sera comptabilisée sous forme de redressement affecté aux exercices antérieurs.

c) Garanties

La compagnie assume une responsabilité éventuelle limitée à titre de garante de contrats de vente conditionnelle. Le montant des contrats en circulation au 25 septembre 1982 s'élevait à 10 295 900 \$ représentant les versements en capital et en intérêts jusqu'à échéance des contrats.

16. Engagements contractuels

a) La compagnie s'est engagée par contrats de location d'une durée de quatre ans à compter de septembre 1981. Le loyer global minimum à payer suivant les contrats se chiffre à 779 700 \$. Le solde de l'engagement au 25 septembre 1982 s'établit à 570 600 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants:

1983	194 900 \$
1984	194 900 \$
1985	180 800 \$

b) La compagnie s'est engagée, par des contrats de bail s'échelonnant sur des périodes de cinq à vingt-cinq ans et s'étendant jusqu'en 2003, à louer des locaux pour des prix minimums annuels de 845 500 \$. Les engagements totaux, exclusion faite des clauses escalatoires, sont de l'ordre de 10 154 700 \$. Le solde des engagements au 25 septembre 1982 s'élève à 7 011 400 \$.

c) La compagnie s'est engagée, par des contrats de bail et des offres de location s'échelonnant sur des périodes de vingt à vingt-cinq ans, à louer des locaux pour un prix minimum annuel de 2 194 900 \$. L'engagement total exclusion faite des clauses escalatoires se chiffre à 48 970 800 \$. Le solde des engagements au 25 septembre 1982 s'élève à 45 923 900 \$.

En contre-partie, la compagnie a sous-loué ses locaux à certains de ses actionnaires, aux termes et conditions et pour les mêmes considérations que ses engagements en vertu des contrats de bail et offres de location mentionnés ci-dessus. De plus, par voie de convention avec la compagnie d'Assurance d'Hypothèques du Canada, une partie importante de ces contrats de bail est protégée par une police d'assurance-bail.

d) En date du 25 septembre 1982, des contrats au montant de 29 602 300 \$ avaient été octroyés pour la fabrication et l'installation de systèmes de distribution mécanisés et pour la construction du nouveau centre Mérite 1. Le coût total du projet est estimé à 35 506 000 \$. Au 25 septembre 1982, une somme de 18 189 800 \$ a été comptabilisée aux livres de la compagnie comme construction en cours.

Notes aux états financiers consolidés (suite)

25 septembre 1982

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17. Rémunération des administrateurs et des officiers

	1982	1981
Rémunération globale des 13 administrateurs (9 — 1981) en tant qu'administrateurs, incluant la rémunération des quatre officiers	172 \$	149 \$

18. Événements subséquents

a) Garantie de l'emprunt de banque

Au cours du mois de novembre 1982, les banques ont rétrocédé à la compagnie les garanties qu'elles détenaient selon l'article 178 de la loi des banques et ont libéré l'entreprise du transport général des dettes de livre qu'elles détenaient selon l'article 1571(d) du code civil.

b) Dette à long terme

Le 12 novembre 1982, les détenteurs des obligations à fonds d'amortissement, Série A, d'un montant global de 1 200 000 \$ ont consenti une main levée sur la charge flottante de premier rang sur tous les éléments d'actif de la compagnie qu'ils détenaient.

Le 12 novembre 1982, l'emprunt d'un montant global de 14 000 000 \$ a été remboursé (solde au 12 novembre 1982: 12 600 000 \$). Un nouvel emprunt à terme, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse, a été contracté à la même date pour un montant global de 12 600 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel bancaire des deux banques contractantes, majoré de ¼% et de ½% respectivement, échéant le 15 novembre 1987, avec remboursements intérimaires obligatoires de 325 000 \$ chacun, les 15 novembre 1985 et 1986.

19. Transactions entre apparentés

La majeure partie des ventes et des autres revenus de la compagnie et ses filiales provient de transactions conclues avec ses actionnaires. Environ 68% des frais de financement à long terme ont été payés aux actionnaires.

Annexe — Information sectorielle

Exercice clos le 25 septembre
(En milliers de dollars)

	Épicerie		Fruits et légumes		Viandes		Autres		Élimination intersectorielle		Chiffres consolidés	
	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981
Ventes	677 419 \$	523 469 \$	105 405 \$	84 206 \$	217 253 \$	195 526 \$	42 920 \$	14 127 \$	—	—	1 042 997 \$	817 328 \$
Ventes intersectorielles	8 953	2 260	1 275	—	—	—	4 526	4 613	(14 754)	(6 873)	—	—
Total des ventes	686 372 \$	525 729 \$	106 680 \$	84 206 \$	217 253 \$	195 526 \$	47 446 \$	18 740 \$	(14 754)\$	(6 873)\$	1 042 997 \$	817 328 \$
Bénéfice brut sectoriel	6 718 \$	4 636 \$	13 047 \$	9 716 \$	15 371 \$	12 562 \$	4 893 \$	1 193 \$	(259)\$	(211)\$	39 770 \$	27 896 \$
Autres revenus d'exploitation	57 583	40 009	2 766	2 178	2 251	1 331	4 310	3 014	(1 645)	(1 277)	65 265	45 255
Dépenses d'exploitation	64 301	44 645	15 813	11 894	17 622	13 893	9 203	4 207	(1 904)	(1 488)	105 035	73 151
Amortissement	30 600	21 139	11 848	8 022	12 512	9 961	6 757	3 479	(1 453)	(1 858)	60 264	40 743
	1 238	773	699	570	580	570	373	99	—	—	2 890	2 012
Bénéfice d'exploitation sectoriel	31 838	21 912	12 547	8 592	13 092	10 531	7 130	3 578	(1 453)	(1 858)	63 154	42 755
Services communs et administration générale (incluant une dépense d'amortissement de 471 \$ en 1982 et 455 \$ en 1981)	32 463 \$	22 733 \$	3 266 \$	3 302 \$	4 530 \$	3 362 \$	2 073 \$	629 \$	(451)\$	370 \$	41 881 \$	30 396 \$
Frais de financement												
											26 908	20 319
											6 621	3 857
											33 529	24 176
											8 352	6 220
											2 221	1 105
Bénéfice d'exploitation											10 573	7 325
Autres revenus											9 000	6 784
Bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu compte non tenu du poste extraordinaire											1 573	541
Ristournes											683	—
Bénéfices avant impôts sur le revenu compte non tenu du poste extraordinaire											890	541
Impôts sur le revenu											254	—
Bénéfice compte non tenu du poste extraordinaire											1 144 \$	541 \$
Poste extraordinaire												
Bénéfice net												
Actifs sectoriels	68 398 \$	36 550 \$	12 702 \$	7 632 \$	14 597 \$	8 869 \$	74 597 \$	38 978 \$	(140)\$	—	170 154 \$	92 029 \$
Dépenses en immobilisations	2 067 \$	1 283 \$	1 260 \$	752 \$	568 \$	951 \$	19 503 \$	2 936 \$	—	—	23 398 \$	5 922 \$

La direction

Jean-René Halde
Président et directeur général

Lionel Albert
Vice-président opérations de gros

Raymond Bachand
Vice-président planification et développement

Robert Cloutier
Vice-président marketing

Paul Lanctôt
Vice-président finances

Jacques L. Maltais
Vice-président division des viandes

André Martineau
Vice-président ressources humaines

Jacques Nadeau
Vice-président exécutif, région de l'est du Québec

Michel Naud
Vice-président informatique

Jacques Obry
Vice-président achats et mise en marché

Jacques Poirier
Vice-président publicité

André Roy
Vice-président affaires juridiques

Jean-Roch Vachon
Vice-président et chef de l'exploitation

Nos vérificateurs externes sont:
Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau & Associés

